



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2025-25 :

Participation communale cartes de transport scolaire TRANSDEV DU VEXIN

L'an deux mille vingt-cinq, le 13 juin à 18h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en la Salle Communale en séance ordinaire sous la présidence de Madame Martine SOREL,

•**Personnes présentes** : Madame Martine SOREL, Maire, Monsieur Jean-Joël GIL, Monsieur Jean-Michel GRÉGOIRE, Adjoints, Madame Sylvie LEFRANÇOIS, Madame Marie-Thérèse HERBINIER, Madame Séverine CHAMPETIER, Conseillers

•**Personne excusée** : Monsieur Guy FOURNIER (pouvoir à Monsieur Jean-Joël GIL), Madame Sandy CLEMENT (pouvoir à Madame Martine SOREL), Monsieur Bernard LANDEMARD (pouvoir à Madame Marie-Thérèse HERBINIER),

•**Personne absente** : Monsieur Laurent DOULET

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code des Collectivités Territoriales (CGCT), il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal décide de désigner Madame Sylvie LEFRANÇOIS en tant que secrétaire de séance.

Délibération 2025-25 : participation communale cartes de transport scolaire TRANSDEV DU VEXIN

Madame Martine SOREL, Maire, rappelle qu'il convient de délibérer sur la participation de la commune au coût du transport scolaire pour l'année 2025 – 2026 pour les collégiens et les lycéens jusqu'au BTS compris, hors alternance.

Madame le Maire propose une prise en charge à 50% du coût des cartes IMAGINE'R collégiens et lycéens, sur la base des tarifs transmis Par TRANSDEV.

Après en avoir délibéré,

Par 9 voix pour, 0 voix contre, 0 Abstention

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le 13/06/2025,

Le Maire

Martine SOREL



La Secrétaire de séance

Sylvie LEFRANÇOIS